

## AVIS CERTIFIÉS

L'auto-école associative APSR est adhérente au Club Rousseau, nous bénéficions de la publication des avis collectés via l'outil EasySystème sur la plateforme Codes Rousseau. Cela nous permet de récolter les avis de nos élèves et ainsi d'identifier les causes de satisfactions et d'insatisfactions concernant les dispositifs d'accueil, l'information sur l'offre de formation, les moyens pédagogiques mis à disposition et la disponibilité de l'équipe pédagogique.

Pour cela, lors de la création du dossier élève, il nous suffit de cocher la case « l'élève accepte d'être contacté par l'auto-école dans le cadre de la collecte des avis clients » (sous l'accord de l'élève). Ensuite, tout est automatique. Lors de l'inscription, dès l'obtention de l'examen théorique du code de la route, et dès l'obtention de l'examen pratique du permis de conduire, l'élève reçoit un formulaire par mail afin de donner son avis.

Chaque avis est étudié selon des critères stricts par Codes Rousseau. Si l'avis est refusé, l'élève a la possibilité de le modifier. Si l'avis est correct, il est publié sur la page internet de l'APSR. Lorsque cet avis peut permettre d'améliorer nos méthodes, nous faisons le maximum pour en tenir compte.

L'auto-école APSR a la capacité de répondre aux avis des élèves.

De plus, dans le cadre de nos actions pédagogiques et financières, nous laissons la possibilité à nos élèves de donner leur avis grâce à un petit questionnaire relatif au dispositif.

(Annexe : 7.3 avis EasySystème)